

DISCOURS

Intervenant Thomas Helbling, directeur de l'ASA
Evénement **Conférence de presse annuelle de l'ASA 2020**
Date 30 janvier 2020
Lieu Zurich

L'industrie de l'assurance demeure stable et conforte sa croissance

Seul le texte prononcé fait foi.

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi également un réel plaisir de vous accueillir à notre conférence de presse annuelle et d'avoir ainsi l'opportunité d'échanger personnellement avec vous. Comme Rolf Dörig vous l'a annoncé, je vais vous présenter l'évolution des affaires enregistrées par la branche au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il ressort de l'analyse des principaux chiffres-clés que le secteur de l'assurance a connu une excellente année : il a poursuivi sur la voie de la croissance en 2019. D'après nos estimations, cet étoffement des affaires s'observe tant en assurances vie que non-vie. Le développement des affaires d'assurance-vie est particulièrement satisfaisant : pour la deuxième année consécutive, nous enregistrons de nouveau une croissance du volume des primes. Regardons ces chiffres de plus près. Vous en trouverez le détail dans les documents qui vous ont été remis.

Poursuite de la croissance continue en assurance non-vie

Commençons par les affaires non-vie dont les résultats sont une nouvelle fois positifs : les assureurs enregistrent depuis des années une croissance solide et continue – cela a encore été le cas l'année dernière. En 2019, le volume des primes s'est amplifié de 1,7 pour cent au total par rapport à l'année précédente, ceci toutes branches confondues. D'après les premières estimations de l'ASA, la charge des sinistres devrait être légèrement inférieure en 2019 à celle de l'année précédente.

La croissance économique continue et l'augmentation de la prospérité en Suisse influent favorablement sur l'évolution des assurances de dommages. Nous escomptons une progression de 2,0 pour cent en assurance incendie, événements naturels et dommages matériels. Ce que l'on appelle les « autres assurances » se sont raffermies de 1,4 pour cent : il s'agit notamment des assurances de protection juridique, des assurances de crédit et de cautionnement, des assurances contre les risques financiers ainsi que des assurances voyages. Au sein de cette branche des autres

assurances, les plus fortes progressions de recettes de primes ont été enregistrées par les assurances de protection juridique et les assurances contre les risques financiers. Sur un autre segment des assurances de choses – en assurances de responsabilité civile – le volume de primes reste relativement stable avec une croissance de 1,3 pour cent.

Le volume des primes des assurances de personnes a évolué positivement au cours de l'année passée et affiche une progression de 2,7 pour cent. Ce raffermissement s'explique par la demande importante en assurances-accidents et en assurance maladie complémentaire ainsi que par l'augmentation des coûts de la santé.

En assurance des véhicules à moteur, les recettes de primes enregistrent par contre une baisse de 0,5 pour cent, poursuivant ainsi leur mouvement de recul entamé l'année précédente. Les estimations indiquent une nouvelle baisse du volume des primes en responsabilité civile automobile par rapport à l'année dernière, alors que l'assurance casco enregistre une légère croissance. Le recul des recettes en responsabilité civile automobile s'explique essentiellement par la pression exercée sur les primes en raison de la saturation du marché. L'embellie en assurance casco découle notamment de l'augmentation continue du nombre d'immatriculations en Suisse et aussi du prix moyen, en général un peu plus élevé, des véhicules achetés.

Affaires d'assurance sur la vie : poursuite de la croissance en dépit d'un contexte tendu

Venons-en aux affaires d'assurance sur la vie : voilà des années que le niveau historiquement bas des taux et les exigences élevées imposées par l'Autorité de surveillance donnent du fil à retordre aux assureurs-vie. Ces deux phénomènes expliquent la stagnation de la croissance des primes, voire leur recul, depuis 2013. Cette tendance a néanmoins marqué le pas en 2018, et les primes sont légèrement reparties à la hausse depuis, mouvement qui s'est confirmé l'an passé. Pour 2019, nous escomptons une croissance des recettes de primes de 0,6 pour cent au total par rapport à l'an dernier. Ceci, en dépit d'un environnement tout aussi tendu que les années précédentes.

En vie collective, le volume des primes s'est raffermi de 0,4 pour cent en 2019 par rapport à 2018. Cette valeur peut sembler insignifiante, pourtant à y regarder de plus près, elle cache un constat surprenant. Cette croissance de 0,4 pour cent s'explique par un recul du volume des primes périodiques de 19,4 pour cent et une augmentation comparable de celui des primes uniques. L'explication de ces grandes variations des primes périodiques et des primes uniques coule de source : elles résultent de la sortie d'AXA de l'assurance complète fin 2018. Une analyse plus précise de ces transferts n'est néanmoins pas possible pour le moment. Il nous faut attendre la publication des rapports annuels 2019 des institutions de prévoyance et celle des comptes annuels 2019 des assureurs-vie.

Concernant la sortie d'AXA de l'assurance complète, je vous rappelle qu'il est de plus en plus compliqué pour les assureurs-vie de proposer un tel modèle d'assurance et de répondre ainsi à la demande correspondante des

PME. Ces difficultés s'expliquent par les conditions d'exercice défavorables dans le domaine de la prévoyance professionnelle en général – en cause le taux d'intérêt minimal LPP et le taux de conversion – et par les exigences élevées en capital en assurance vie collective. Plus le temps passe, plus les décisions du Conseil fédéral portant sur le taux d'intérêt minimal LPP sont motivées politiquement. Du fait du niveau largement excessif du taux de conversion LPP, elles accroissent la pression sur les solutions de prévoyance proches de la LPP – parmi lesquelles, les assurances complètes également proposées par les fondations collectives de nos compagnies membres.

L'an dernier, les recettes de primes des affaires d'assurance individuelle se sont appréciées de 2,0 pour cent. Cette croissance résulte essentiellement des assurances vie liées à des parts de fonds, c'est-à-dire de solutions où le client participe au risque de placement tout en profitant de rendements supérieurs en cas de bonne évolution en Bourse. A l'inverse, les assurances-vie classiques demeurent peu attractives, car les assureurs-vie ne sont toujours pas en mesure d'offrir des garanties de taux intéressantes après plusieurs années de niveau historiquement bas des taux. Depuis près de trois ans maintenant, le volume des assurances-vie classiques financées par primes périodiques stagne pratiquement au même niveau. La progression des polices financées par prime unique témoigne néanmoins du fait que la sécurité offerte par une assurance-vie classique continue d'être prisée malgré tout.

Affaires de réassurance : situation stable

J'ai le plaisir d'inclure également les affaires de réassurance dans mes considérations, car elles constituent un pan important de la branche suisse de l'assurance. L'agglomération zurichoise s'est imposée au niveau mondial comme un site important pour les affaires de réassurance : ces vingt dernières années, le nombre de réassureurs qui y sont domiciliés a doublé pour atteindre une vingtaine de compagnies. Nous sommes très fiers d'en compter plusieurs parmi nos membres et du fait que près de 85 pour cent du volume de primes soit généré par les réassureurs organisés en notre sein.

En raison de la complexité des affaires de réassurance, nous ne sommes pas en mesure de vous donner en ce début d'année une estimation quantitative de l'évolution du volume des primes pour l'année écoulée. D'ailleurs, il n'y a pas de colonne pour l'année 2019 sur le graphique.

A la différence des affaires d'assurance directe, le volume des primes en réassurance n'est pas vraiment significatif de la marche des affaires. En 2018, le volume des primes a effectivement enregistré une forte baisse en Suisse à cause d'adaptations techniques des affaires de réassurance des groupes. D'après le rapport de la Finma, les bénéfices annuels des réassureurs ont néanmoins triplé sur cette même période.

Concernant les chiffres de 2019, nous pouvons donc affirmer la chose suivante : au regard de ce qui a déjà été dit sur l'évolution des affaires et des sinistres à l'échelle mondiale, l'ASA escompte pour 2019 une évolution positive des affaires de réassurance en Suisse.

Croissance des effectifs en personnel

Je souhaite maintenant souligner la progression réjouissante des effectifs en personnel du secteur de l'assurance privée : en 2019, le nombre de collaboratrices et collaborateurs s'est accru de 2,5 pour cent.

Il y a un an, je déclarais ici que les assureurs exploitent les opportunités et les défis de la numérisation de manière active et prudente. Ils lancent des projets qui orientent leurs affaires vers le futur, absorbent à cet effet des start-ups et acceptent de plus en plus les temps partiels. Cela crée des emplois. A l'inverse, les optimisations actuelles de l'efficacité dans le cœur de métier entraînent une réduction du nombre de postes. Ceci découle d'une part des adaptations continues des structures et des processus et, d'autre part, du recours aux nouvelles technologies dans les processus de travail.

En 2019, ces évolutions contraires ont résulté au global en une croissance des effectifs en personnel, lesquels s'établissent désormais à 47 740 collaborateurs.

D'ailleurs, à ce propos, vous trouverez nos chiffres-clés sur notre site Internet sous svv.ch. Jusqu'ici, nous en avons toujours publié une partie sous la forme d'une brochure intitulée « Chiffres et faits ». Nous avons décidé d'opter pour un élargissement des chiffres publiés sur le site et de renoncer à la brochure papier.

Les assurances : pilier de l'économie, moteur de la société

Mesdames et messieurs, voilà plusieurs années déjà que la branche de l'assurance relève de nombreux défis tout en évoluant dans un environnement exigeant. En 2019, comme les années précédentes, elle a su une nouvelle fois affirmer son efficience et, par là même, son importance pour notre économie. Elle contribue à près de 4,6 pour cent de la création de valeur de l'ensemble de l'économie suisse et à 50 pour cent de la création de valeur de la place financière suisse. Le secteur de l'assurance compte au nombre des secteurs les plus productifs avec 387 000 francs de création de valeur par emploi en 2018. Fin 2018, les assureurs privés administraient 582 milliards de francs de placements et, cette même année, versaient chaque jour près de 139 millions de francs en indemnisations pour sinistres et en rentes. Ce faisant, ils contribuent de manière déterminante à la stabilité du système financier. Rolf Dörig l'a bien dit : sans les assurances, les choses avanceraient moins bien dans notre société et notre économie modernes.

Une particularité des affaires d'assurances réside dans leur horizon sur le long terme : les assureurs encaissent aujourd'hui les primes avec lesquelles ils indemniseront plus tard, voire à plus long terme, des sinistres ou financeront des rentes. Avoir une vision à long terme afin d'appréhender aujourd'hui correctement les risques de demain, tel est le cœur de métier des assureurs. Quiconque a une vision à long terme a aussi une vision durable. Ce que nous mettons en place aujourd'hui et sur lequel nous nous appuyons doit encore fonctionner demain et après-demain. La durabilité est un sujet important pour les assureurs et ceci depuis longtemps, depuis bien avant la discussion sur le climat – et pas non plus uniquement dans cette perspective, mais aussi par exemple en prévoyance vieillesse. Sans durabilité climatique, il sera de plus en plus difficile de couvrir les

risques environnementaux – sans durabilité en matière d’articulation de notre système de rentes, il sera de plus en plus difficile de couvrir les risques à la retraite avec zéro lacune pour tous.

Ces réflexions revêtent une importance stratégique pour l’ASA – raison pour laquelle, elles jouent aussi un rôle central dans la nouvelle stratégie de l’ASA. La durabilité – tout comme de bonnes conditions d’exercice et une réglementation appropriée – est un préalable indispensable à l’assurabilité des risques actuels et futurs. Philipp Gmür va maintenant vous montrer comment et pourquoi la notion de développement durable imprègne l’action des assureurs : de la prévention des sinistres à nos revendications dans le cadre de la réforme de la prévoyance vieillesse en passant par nos investissements.